



ÉDITORIAL



Le 29 mars 2014, à l'occasion de l'installation du nouveau Conseil Municipal, Jean Pierre Legrand m'a remis l'écharpe tricolore, symbole de mes nouvelles responsabilités : une passation de flambeau qui a suscité beaucoup d'émotion autant pour Jean-Pierre que pour moi, et je profite de cette tribune pour le remercier très chaleureusement pour tout le travail accompli au cours de ces si nombreuses années au service de notre commune !

Depuis le 29 mars, tous les élus ont investi leur fonction avec enthousiasme et bonne humeur afin d'assurer au quotidien la bonne marche des affaires communales.

Le budget 2014 a été voté (cf. article sur le budget), va suivre le temps des concertations, des échanges avec vous, formels ou informels, afin que nos délibérations et nos décisions reflètent au mieux vos attentes.

Régulièrement nous communiquerons des informations sur le site www.boissettes.fr - que nous allons rendre le plus interactif

possible - ainsi que dans le prochain journal de BOISSETTES daté de septembre/octobre 2014.

Je reste bien entendu, avec l'ensemble de mon équipe à votre disposition aux heures d'ouverture de la Mairie et sur rendez-vous.

Un rappel : les élections européennes du 25 mai 2014 car, quelles que soient les options politiques de chacun, le vote est un acte citoyen chèrement conquis par nos aînés et il est le reflet de la bonne santé démocratique d'une communauté nationale.

Bernard FABRE, Maire



La passation de flambeau...

AU SOMMAIRE :

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2014

VIE MUNICIPALE

L'organisation du conseil municipal
La composition des Commissions
Les délégations
La présentation du budget

VIE DU VILLAGE

Un jeune agent technique à l'entretien des espaces verts
Nettoyages de printemps...
Vivre ensemble et...
État civil
Hommages

LA VIE DES ASSOCIATIONS

MELUN VAL DE SEINE

Élection du président et des membres du bureau

SDIS

Statistiques 2013

AGENDA

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2014

Une assistance nombreuse et recueillie a participé à la cérémonie du 8 mai, célébrée pour la première fois par le Maire, Bernard Fabre.

Après avoir lu le message de M. Kader ARIF, Secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire il a prononcé le discours suivant « en hommage au sacrifice de nos aînés » :

« Ces quelques noms inscrits sur la pierre nous rappellent l'horreur de la guerre et l'honneur de se battre pour la liberté ;

Souvenons-nous de GUILLOT, CHAUVEAU, FARRET, GIRARD, MARIE, PEIGNOT, AUBEL tous héros et victimes d'un conflit mondial qu'ils croyaient sans doute être le dernier, espérant peut-être dans leur dernier souffle que la folie des hommes s'arrêterait là...

Mais cette première guerre mondiale portait en elle les germes de la déflagration de 1939, la revanche d'un peuple humilié remettant son destin et celui du monde entre les mains d'un guide monstrueux... et après des milliers, des millions de morts, après la torture et la mise à mort organisée, systématique, absurde de tant de femmes et d'hommes dont le seul crime fut d'être « différents », en ce 8 mai 1945 enfin, le canon cessa de cracher son feu meurtrier !

Et depuis ce jour, des femmes et des hommes plus clairvoyants que d'autres, plus généreux sans doute, visionnaires certainement, utopistes peut-être, mettent toute leur force à construire et à consolider une

paix durable entre tous les peuples d'Europe! Si ces femmes et ces hommes volontaires et tenaces nous ont permis de vivre en paix jusqu'à ce jour, l'actualité de ces derniers mois nous rappelle dans toute sa cruauté que la paix est par essence fragile et instable, que la paix n'est pas un acquis mais une conquête permanente.

Préserver cet équilibre fragile est donc aussi de notre responsabilité collective et individuelle: que cette commémoration nous invite à la vigilance: lorsque nous, chacun de nous, laissons place à l'ambition, au repli sur soi, à toute forme de communautarisme, nous faisons le lit de la violence aveugle... car, si c'est la quête démoniaque du pouvoir d'un petit nombre qui déclenche les guerres c'est bien

l'intolérance et l'indifférence du grand nombre qui les perpétuent!

Aujourd'hui est un jour de fête, un jour pour se souvenir certes de tous ceux dont les noms sont portés sur la pierre mais aussi pour honorer tous ceux, anonymes à jamais qui sont morts sans gloire dans la discrétion des humbles: ils ont tous donné leur vie au nom de la liberté et dans cette espérance folle d'un monde enfin pacifié.

Il est désormais de tradition à Boissettes de déposer non pas une gerbe mais une plante pleine de vie, aujourd'hui cette clématite, une plante qui puisse grandir et s'épanouir afin que la mémoire demeure ».

L'apéritif organisé par les bénévoles de l'ABSL a ensuite favorisé d'amicaux échanges.

VIE MUNICIPALE

Organisation du conseil municipal

Maire: Bernard FABRE

1^{er} adjoint: Jean-Paul ANGLADE,
Travaux

2^e adjoint: Xavier DARRAS,
Finances

3^e adjoint: Philippe BARRAULT,
Urbanisme



Conseillère municipale déléguée:
Franceline ADT-GUILBERT,
Communication, Information,
Culture

Conseiller municipal délégué:
Bernard-Yves FOURNIER

Conseillère Communautaire:
Fabienne CHAILLOT

Commissions municipales

Finances: Xavier DARAS, Thierry SEGURA

Valorisation du Patrimoine: Jean-Paul ANGLADE, Philippe BARRAULT,
Bernard-Yves FOURNIER, Franceline ADT-GUILBERT

Urbanisme: Philippe BARRAULT, Philippe CASSARD

Groupe Projet PLU: Bernard FABRE, Philippe BARRAULT, Fabienne CHAILLOT, Thierry SEGURA

Appel d'offres: Bernard-Yves FOURNIER, Philippe CASSARD, Jean-Paul ANGLADE, Franceline ADT-GUILBERT,
Xavier DARAS, Philippe BARRAULT

Environnement et Espaces verts: Bernard-Yves FOURNIER, Franceline ADT-GUILBERT,
Jean-Paul ANGLADE, Philippe CASSARD

Solidarité et Jeunesse: Florence DECHELLE, Fabienne COLIN-FAURE

Communication, Information, Culture, Vie Associative: Franceline ADT-GUILBERT,
Fabienne COLIN-FAURE, Fabienne CHAILLOT

Démocratie Locale: Philippe CASSARD, Florence DECHELLE

Délégués auprès des institutions locales

SDESM (Syndicat Départemental des énergies de Seine-et-Marne): Jean-Paul ANGLADE,
Philippe BARRAULT, Philippe CASSARD

SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères): Thierry SEGURA, Fabienne COLIN-FAURE

SMEP (Syndicat Mixte d'Études et de Programmation): Franceline ADT-GUILBERT, Philippe CASSARD

FOYER DE LIVRY: Bernard FABRE, Florence DECHELLE

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale): Bernard FABRE,
Florence DECHELLE, Fabienne COLIN-FAURE, Xavier DARRAS

CONSEIL D'ÉCOLE: Bernard FABRE, Franceline ADT-GUILBERT

ASSAD RM (Association de Soins et de Services à Domicile de la Région Melunaise):
Florence DECHELLE, Fabienne COLIN-FAURE

Un budget communal 2014 de transition

Le budget communal est la formalisation en données chiffrées des ambitions et des principes de gestion que souhaite mettre en place une nouvelle équipe municipale. Comme nous vous l'avons précisé lors de nos rencontres préélectorales nous voulons pour Boissettes un développement certes raisonné et maîtrisé mais néanmoins dynamique; nous avons également évoqué que nous ferions un état des lieux ainsi que doit le faire toute nouvelle administration lors de son installation: la situation financière de Boissettes est saine et nous pouvons dès lors mettre en place sereinement notre organisation et travailler sur un plan quinquennal de développement.

Étant en sous-effectif au niveau administratif depuis le jour de notre élection et compte tenu des délais légaux très courts pour délibérer et voter le budget 2014, sur proposition de notre Adjoint chargé des Finances et en accord avec l'ensemble du Conseil Municipal nous avons placé ce budget 2014 sous le sceau de la prudence et de la continuité.

Il n'est donc pas l'expression de nos priorités d'affectation

budgétaire. C'est maintenant la mission des différentes commissions d'exprimer des propositions tant en fonctionnement qu'en investissement, propositions qui seront soumises à délibération lors de nos prochains Conseils Municipaux et qui refléteront alors notre vision pour Boissettes.

Donc pour ce premier budget: pas d'innovations particulières, pas de recours à l'emprunt et reconduction du taux des taxes locales au même niveau que pour 2013.

Le Conseil Municipal réuni le 25 avril 2014 a voté le compte administratif 2013 et le budget 2014 qui s'élève à: 378 300 euros en Fonctionnement, 469 000 euros en Investissement. Ce déséquilibre positif exprime notre prudence et permet pour le futur une certaine souplesse et une possible révision du budget en cours d'année.

Ceci étant et comme annoncé au cours de la présentation de notre programme, l'équipe municipale présentera à l'avenir ces budgets avec une mise en forme simple, comparative (entre les années) et commentée: tout cela demande un peu de patience...

VIE DU VILLAGE

Un jeune agent technique à l'entretien des espaces verts



La Mairie a accueilli, dans le cadre d'un emploi d'avenir, un nouvel agent, M. Tony BONAVENTURE. Il a 25 ans, habite Boissettes et est très attaché à notre commune. Formé et accompagné par Bernard Yves Fournier, il contribue à l'entretien des espaces verts et à la préservation de notre patrimoine. Nous lui souhaitons une bonne intégration et la pleine réussite dans son travail.

Nettoyages de printemps...

...des abords de la Darse

La Darse est appréciée des pêcheurs.

Pour faciliter son accès à la Seine, quatre conseillers municipaux, deux bénévoles et notre nouvel agent technique ont débroussaillé et nettoyé les lieux le 15 avril. Nous les en remercions.

Le chemin qui borde la Darse n'est pas aménagé en promenade publique; non sécurisé il est accessible à vos risques et périls.

Enfin rappelez-vous qu'il est interdit de se baigner dans la Seine et dans la Darse (Arrêtés préfectoral et municipal).

...du grenier de la Mairie

Décidément infatigables, certains nouveaux élus, aidés des membres de l'ABSL ont débarrassé le 22 avril le grenier de la Mairie du mobilier et de divers objets stockés là depuis des lustres. Les meubles récupérables vont servir à

aménager au premier étage un bureau où les conseillers pourront vous recevoir.

Vivre ensemble et...

...élaguer ses végétaux si le terrain se trouve en limite de voirie

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage et à une servitude de visibilité en vertu desquelles ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

Le maire peut, en vertu des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.

En outre, le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L114-2 du Code de la voirie routière, qui comportent l'obligation de supprimer les plantations gênantes pour les propriétés riveraines des voies publiques.

...respecter le droit à l'ensoleillement

Les arbres de grande hauteur de votre jardin peuvent priver d'ensoleillement le jardin ou la pièce à vivre de votre voisin: autant arriver à un accord raisonnable et pourquoi pas envisager l'élagage à frais communs avant d'engager une action en justice!

...entretenir sa berge

Les travaux de protection des berges ainsi que l'entretien des servitudes de marchepied sont à la charge des

propriétaires riverains qui ne peuvent planter d'arbre ni établir de clôture qu'à une distance de 3,25 m.

Certaines berges privées non protégées ont été, au fil des ans, ravines par les courants et ne permettent plus le passage autorisé des pêcheurs, des piétons et du gestionnaire VNF (Voies Navigables de France).

Il est grand temps pour leurs propriétaires d'y remédier pour pallier le risque d'accident dont ils seraient responsables.

État civil

1^{er} février 2013 au 30 avril 2014

Bienvenue à

Silvestre ENSARGUEX le 18/02/2013

Louka PSEAUME le 30/05/2013

Antonin GUÉRIN le 23/08/2013

Lina RUAULT le 14/11/2013

Camille-Nicolas SOULIER le
20/04/2014

Nos vœux de bonheur à

Florian DAVIAUD et Jennifer REY
le 22/06/2013

Julien MUTTER et Camille FABRE
le 14/09/2013

Nos condoléances émues aux familles de
Georgette LAFOND- ARNAUD
le 2/02/2013

Pierre CHICANDARD le 04/12/2013

Marc MEZZANA le 26/12/2013

Corinne CATTELLAN le 07/02/2014

Georgette BOULLY-SUINOT
le 14/03/2014

Jean FRUGIER le 22/04/2014

Homages

Le Docteur Marc MEZZANA nous a brutalement quitté le 26 décembre 2013 à l'âge de 70 ans.

Il a exercé à la Clinique des 3 Soleils et à la Clinique des Fontaines à Melun en tant que spécialiste en Médecine Physique, Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle.

Passionné d'enseignement il donnait régulièrement des cours dans le cadre du Service de Rééducation de l'Hôtel-Dieu de Paris mais aussi des conférences à l'Université Inter Ages de Melun ainsi qu'à l'étranger.

Habitant à Boissettes depuis 1975, il participait régulièrement à la vie de la commune. Récemment, avec son esprit combatif, il a présidé l'Association SEINE SAINE, engagée dans la lutte contre les nuisances des jets-ski, subies par les habitants du village.

Passionné de Jazz, il jouait du saxophone au sein du BIG BAND de l'École de Musique de Pringy.

Pierre-Louis CHICANDARD s'est éteint le 4 décembre 2013; il avait 87 ans et habitait Boissettes depuis plus de 60 ans; il a souvent pris part à la vie de la commune;

VIE DES ASSOCIATIONS

ABSL (Association Boissettes Sports et Loisirs)

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le samedi 17 mai à 18 heures salle l'École, place de Verdun.

Les adhésions, renouvellement d'adhésion ainsi que les inscriptions au tennis et à la pétanque auront lieu de 16h00 à 17h30. Apéritif à 19h30.

Association **SEINE-SAINE**

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le samedi 24 mai à 16 heures salle l'École, place de Verdun.

Adhésions, renouvellement d'adhésions. Conclusion et échanges amicaux autour d'un verre.

MELUN VAL DE SEINE

Louis VOGEL, Nouveau Président

Le 29 avril dernier, 68 nouveaux conseillers communautaires de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine ont élu le Président, les 13 vice-présidents et les 10 conseillers communautaires délégués des 14 communes de l'agglomération.

Le Président, les vice-présidents et les conseillers communautaires délégués siégeront au Bureau communautaire, qui examine les dossiers soumis aux votes des 68 conseillers communautaires.

Louis Vogel, Premier Adjoint au Maire de Melun, a été élu par 58 voix Président pour six ans.

Le président a décliné ses ambitions pour notre agglomération, en particulier: le développement économique avec des projets



Bilan d'activités 2013

Les Pompiers de Seine-et-Marne sont intervenus 33 fois en 2013, essentiellement suite à des appels de secours à la personne.

C'est une forte augmentation par rapport aux années précédentes (27 en 2011 – 24 en 2012).

Les interventions marquantes ont été en janvier un feu de compteur de chaudière et en octobre une personne ne répondant pas aux appels.

beaucoup se rappelleront le récit de ses souvenirs de guerre évoqués lors des cérémonies anniversaires des 8 mai et 11 novembre. Nombreux sont ceux qui garderont le souvenir d'un homme généreux à l'humour parfois caustique.

Résistant, à 17 ans et demi, en ayant triché sur son âge, il s'engage en 1944 dans la 2^e DB et participe aux combats jusqu'à la fin de la guerre. Il reçoit la Croix de Guerre à ce titre. Pierre-Louis Chicandard fut un animateur actif de l'amicale des anciens du 13^e régiment de Génie de la 2^e DB.

Jean FRUGIER n'est plus depuis le 22 avril 2014; il venait d'avoir 91 ans. Amoureux de Boissettes, il n'avait pas hésité à s'y installer en 1970 avec Jeanine, son épouse tout en continuant à exercer leur activité professionnelle à Vincennes. Une fois en retraite il a présidé avec efficacité et enthousiasme le Club de l'Amitié, organisant lotos, excursions, voyages, soirées spectacles pour l'agrément de toutes et tous.

Voisin bienveillant, ami attentif, il a su créer à Boissettes une ambiance propice à rassembler les générations.



SEINE-SAINE



porteurs d'emplois et le développement universitaire; la confiance entre communes dans le respect du seul intérêt communautaire.

Les délégations des vice-présidents et celles des conseillers communautaires délégués seront attribuées en adéquation avec les compétences de Melun Val de Seine (qui sont détaillées sur le site: www.melunvaldeseine.fr)

Bernard FABRE, 2^e Conseiller communautaire délégué et Fabienne CHAILLOT, Conseillère communautaire, seront vigilants pour défendre et préserver les intérêts de notre village au cœur d'une agglomération qui dans un avenir proche est appelée à étendre son périmètre et en corollaire ses compétences à d'autres territoires, notamment Seine-École (Communauté de communes regroupant Saint-Fargeau-Ponthierry et Pringy).

AGENDA

Samedi 17 mai à 18h00 - AG de l'ABSL

Samedi 24 mai à 16h00 - AG de SEINE-SAINE

Dimanche 25 mai de 8h00 à 18h00

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Vendredi 20 juin à 20h00 - CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 5 septembre à 20h00 - CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 24 octobre à 20h00 - CONSEIL MUNICIPAL

Horaires d'ouverture au public de la Mairie: Mercredi: 9h00 - 12h00 - Vendredi: 15h00 - 19h00 - Le 1^{er} samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Le Maire et les conseillers municipaux reçoivent sur rendez-vous.

Directeur de la publication: Bernard FABRE - Comité de rédaction: Francline ADT-GUILBERT, Fabienne CHAILLOT, Fabienne COLIN-FAURE

Tirage 200 ex - Distribution par nos soins